

Au Président de la
Seconde Chambre des Etats généraux
Binnenhof 4
La Haye

Directie Europa
Bezuidenhoutseweg 67
2594 AC Den Haag
Postbus 20061
Nederland
www.rijksoverheid.nl

Onze Referentie
ENV-2016.10341

Bijlage(n)

Datum 17 janvier 2017

Objet : Rétrospective Sommet Benelux et priorités de la présidence néerlandaise de l'Union Benelux en 2017

Monsieur le président,

A la veille du lancement de la présidence néerlandaise de l'Union Benelux en 2017, je vous informe sur les principaux résultats du Sommet Benelux du 3 octobre dernier et sur la manière dont le gouvernement compte poursuivre sur cette lancée pendant la présidence néerlandaise. Les Pays-Bas ont repris le flambeau de la présidence luxembourgeoise. De plus, les Pays-Bas ont succédé à la Belgique pour la présidence du parlement Benelux pendant deux ans. Le Benelux est une 'marque forte' et les Pays-Bas entendent bien le démontrer au cours de l'année à venir.

Sommet Benelux

Les premiers ministres du Benelux se sont réunis le 3 octobre pour leur rencontre annuelle dans la localité historique de Schengen, qui avait été choisie par la présidence luxembourgeoise comme lieu symbolique d'une Europe sans frontières. Les principaux thèmes abordés ont été le développement du Benelux numérique dans le marché intérieur européen et l'état de l'Union européenne après le sommet de Bratislava.

Les premiers ministres ont souligné que l'UE doit répondre de manière plus active aux aspirations et aux préoccupations des citoyens. En tant que cofondateurs de l'UE, les pays du Benelux doivent prendre leur responsabilité en contribuant à la concrétisation d'une UE visible et plus réactive. Gardant à l'esprit la déclaration de Bratislava, ils ont fixé les priorités des mois à venir pour relever les défis de l'UE, comme un point de départ d'un processus de réflexion à mener dans le cadre du 60^{ème} anniversaire du Traité de Rome. La déclaration politique adoptée lors du Sommet peut être consultée ici :

http://www.benelux.int/files/7314/7556/0348/Communiqu%C3%A9_conjoint_FR.pdf.

Dans le cadre du marché intérieur, ils ont évoqué la mise en œuvre du plan d'action Benelux pour l'emploi et la croissance, adopté en avril 2015. L'accent est mis sur des initiatives communes en vue de développer un Benelux numérique comme 'région intelligente' dans l'UE ; la déclaration suivante a été adoptée sur ce sujet :

<http://www.benelux.int/fr/nouvelles/declaration-commune-sommet-benelux-2016>.

Directie Europa

L'attention se porte notamment sur des mesures et des projets visant à faciliter la mobilité des citoyens au sein du Benelux, la reconnaissance mutuelle des diplômes et la réduction des obstacles à un marché intérieur numérique, en phase avec l'agenda Benelux du commerce de détail. Pendant la présidence néerlandaise, le Secrétariat Benelux poursuivra la mise en œuvre de cette initiative.

Onze Referentie
ENV-2016.10341

Priorités de la présidence néerlandaise

Les Pays-Bas ayant pris la présidence tournante du Benelux le 1^{er} janvier 2017, le gouvernement s'efforcera, en bonne concertation avec le Secrétariat Benelux, de poursuivre et de réaliser effectivement les initiatives amorcées au cours de la période écoulée, notamment le Benelux numérique.

Les Pays-Bas veilleront à ce que le programme de travail Benelux se réalise à un bon rythme et à ce que des résultats concrets soient atteints. Citons comme exemples de résultats concrets à atteindre :

- des inspections nucléaires communes ;
- une réglementation pour les drones ;
- une infrastructure pour les carburants alternatifs dans le transport ; et
- la réduction de la fraude, notamment avec les chevaux d'élite.

Pendant la présidence, les Pays-Bas mettront quelques accents particuliers, en fonction de priorités partagées par les Pays-Bas et le Benelux. Seront ainsi privilégiés les thèmes transversaux que sont (1) une région économique durable et (2) la protection et la sécurité sans frontières, en phase avec les piliers centraux de la coopération Benelux. Dans ce cadre, le gouvernement a déterminé sept domaines prioritaires pour la présidence néerlandaise :

1. Région économique durable

a. Economie et travail sans frontières

Pour mieux faire fonctionner le marché intérieur dans le Benelux et offrir de meilleures opportunités aux travailleurs, on s'attachera à encourager la mobilité transfrontalière en interconnectant les données sur le marché du travail et en mettant à profit les économies d'échelle réalisées grâce à la suppression des barrières sur le marché du commerce de détail. Ainsi, l'agenda Benelux du commerce de détail sera présenté dans le courant de 2017, ce qui peut être couplé à l'établissement d'un plan d'action pour l'élimination des entraves et la mise en valeur des opportunités. La coopération portera aussi sur le développement de transports transfrontaliers durables de personnes, y compris les transports publics. La Rhénanie du Nord-Westphalie sera associée à ces activités.

b. Hot spot circulaire Benelux

A une époque où les voix en faveur d'une transition économique durable plus rapide se font entendre de plus en plus fort, les pays du Benelux s'encourageront mutuellement pour accélérer la transition vers une économie circulaire et auront une action conjointe dans le cadre de l'UE. Dans ce cadre, une étude commune sur l'écoconception sera mise sur pied et un soutien sera apporté à la mise en place d'un Groupe de travail « Economie circulaire ».

c. Transport et logistique

Dans le prolongement du point précédent, on travaillera, dans le cadre de la transition énergétique, au renforcement de l'infrastructure pour les

carburants alternatifs. L'optimisation du transport multimodal sera recherchée, notamment grâce à la numérisation des lettres de voiture et à la formation de corridors de transport. Enfin, on s'emploiera à élaborer une réglementation commune sur les sites de test et les autorisations pour les drones, qui se heurtent maintenant encore aux frontières, éventuellement en y associant l'Allemagne et la France.

Directie Europa

Onze Referentie
ENV-2016.10341

2. *Protection et sécurité sans frontières*

a. Criminalité et fraude

Dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, la plus haute priorité est accordée aux négociations en vue de la révision du traité de police Benelux datant de 2004 (Traité de Senningen). La coopération au niveau de l'approche administrative de la criminalité organisée (notamment les bandes de motards, la corruption, le blanchiment, l'extorsion et la traite des êtres humains) sera renforcée. Il en va de même pour la lutte contre la fraude sociale. Une action coordonnée sera de mise pour la plateforme européenne sur le travail au noir. Les pays du Benelux et la Rhénanie du Nord-Westphalie continueront à coopérer pour réprimer la fraude dans le commerce des chevaux d'élite et générer ainsi, entre autres, des recettes fiscales.

b. Rulings fiscaux

Sur le plan financier, il importe d'améliorer l'application de la réglementation européenne et des accords de l'OCDE sur l'échange d'informations concernant les rulings fiscaux. Les Pays-Bas se proposent d'organiser fin 2017 une réunion thématique sur ce sujet, à laquelle la France et l'Allemagne seront également invitées, pour partager les expériences et identifier les problèmes.

c. Coordination de la gestion des crises

Pour rendre la lutte contre les catastrophes plus effective, il importera d'améliorer la coopération opérationnelle entre les centres de crise, notamment par l'échange d'informations et des exercices communs. Il en va de même pour les crises nucléaires. En outre, les domaines prioritaires donneront lieu à l'organisation de discussions exploratoires au niveau Benelux sur le thème des tensions sociales et du rôle que les autorités locales peuvent jouer dans ce contexte.

d. Inspections nucléaires

Plusieurs inspections communes ont eu lieu aux Pays-Bas et en Belgique pendant l'année 2016 et cette coopération se poursuivra en 2017. Dans le prolongement de cette pratique positive, les Pays-Bas œuvreront aussi à des inspections communes des pays du Benelux et de la Rhénanie du Nord-Westphalie (Allemagne).

Coopération politique européenne et étrangère

La présidence néerlandaise du Benelux coïncide avec une période pendant laquelle l'Union européenne aura à réfléchir à sa coopération mutuelle après la sortie du Royaume Uni. La situation post-Brexit nécessite une coopération plus étroite avec les partenaires Benelux et d'autres états membres qui partagent leurs vues. Les partenaires Benelux ont individuellement et collectivement une bonne réputation dans l'UE et y constituent une 'marque forte'. Les pays du Benelux ont des vues similaires dans nombre de domaines. En unissant leurs forces, ils peuvent accroître leur influence et mieux exploiter des opportunités, surtout quand ils peuvent s'allier à d'autres groupements régionaux comme les pays baltes et les pays nordiques. Les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg jugent chacun

primordial de continuer à travailler sur le mode de fonctionnement de l'Union européenne et ils entendent s'engager comme Benelux dans ce but. Ils s'accordent à dire que la mise en œuvre des accords passés est d'une importance essentielle. Le respect des accords touche, en effet, directement à la confiance mutuelle. C'est pourquoi les accords conclus doivent être appliqués effectivement et à chacun de la même manière, la Commission et la Cour européenne de justice ayant un rôle important à jouer comme gardiennes neutres et indépendantes des traités et de l'acquis communautaire. Dans ce contexte, les Pays-Bas, au titre de la présidence, étudieront les possibilités de voir le Benelux jouer un rôle de 'précurseur' dans l'UE, par exemple dans le domaine du renforcement de l'état de droit.

Directie Europa

Onze Referentie
ENV-2016.10341

Ces dernières années, les pays du Benelux agissent à l'occasion de concert sur le plan de leur politique étrangère. Ainsi, ils effectuent des visites communes, telles la visite récente des premiers ministres en Tunisie et la visite des trois ministres des Affaires étrangères en Jordanie, en Iraq et en Egypte, de même qu'ils sont des concertations communes avec des partenaires à l'intérieur et en dehors de l'UE, comme avec les trois Etats baltes. Les trois ministres des Affaires étrangères se rencontrent aussi régulièrement à la veille d'un Conseil Affaires étrangères de l'UE. L'agenda de cette coopération en matière de politique extérieure est déterminé en grande partie par l'actualité. Pour cette raison, aucun agenda spécifique n'a été établi pour la période de la présidence néerlandaise du Benelux. Vous serez tenu au courant de la situation dans le courant de l'année par les canaux habituels, comme les lettres à la Chambre et les débats concernant le Conseil Affaires générales et le Conseil Affaires étrangères.

Le Ministre des Affaires étrangères,

Bert Koenders